



24 septembre

Septembre

**Pour construire un avenir décent pour toutes et tous,
le 24 septembre faisons entendre nos voix !**

Les salarié-e-s du Crédit Agricole sont légitimes à réclamer de meilleures conditions de travail et de vie :

- les conditions de travail ne se limitent pas au caractère cosy d'un bureau !

Nous sommes tous confrontés à :

- Une accélération des réorganisations qui en déstabilisant nos repères, rendent plus complexes les travaux usuels
- Des changements d'outils, rarement plus efficaces, qui obligent à se former perpétuellement et à trouver les solutions de contournement lorsque souvent l'outil fonctionne mal et qu'il est urgent de rendre notre travail
- Des remplacements mal organisés, lorsqu'ils sont faits, conduisent à une surcharge de travail, sans transfert de compétence. Cela pèse sur la durée de travail (des heures sup. non reconnues) et sur les appréciations annuelles (et par ricochet sur l'évolution de nos carrières et de nos salaires)
- Tout cela augmente la fatigue quotidienne, le niveau de stress et la charge émotionnelle qui pèsent de manière insidieuse sur notre état de santé.

- les salaires n'augmentent pas à due proportion :

- Des résultats faramineux et constants de nos entreprises (3.6 milliards d'€ en 2018) qui démontrent que les moyens existent
- De l'évolution du coût de la vie, ce qui détériore nos conditions de vie (fin 2018 l'augmentation collective est de 0.3% contre une inflation à 1.6%)
- De l'augmentation de la charge de travail, de l'augmentation des compétences nécessaires à poste constant

- Salarié-e-s de banque, nous sommes aussi victimes des choix politiques et commerciaux de nos dirigeants, qui nous exposent aux critiques et aux incivilités des « clients », usagers des banques.

- Une très large majorité des salarié-e-s, quel que soit leur âge, refuse l'idée de travailler plus longtemps. Le sujet des retraites est étroitement lié aux conditions de vie notamment celles de la vie au travail intimement liées au nombre d'emplois, à leur qualification, au temps de travail et à l'évolution des salaires.

D'autres solutions sont possibles. La CGT présente toujours des propositions réalistes dont l'application ne mettrait absolument pas l'entreprise en difficulté.

Tous les points précédents sont-ils complètement étrangers à vos conditions de travail et à vos conditions de vie ?

Si vous répondez non à cette question, vous avez toutes les raisons de rejoindre les manifestations du **24 septembre prochain par tout moyen y compris la grève.**

**Le Collectif CGT CA
appelle
les salarié-e-s du CA
à la grève le 24 septembre
et à rejoindre les manifestations
organisées partout sur
le territoire**

La retraite par point

Un système injuste

Inutile d'être spécialiste retraite ou mathématicien pour comprendre que :

- sans toucher à l'âge de référence et en augmentant la durée de cotisation, nous allons devoir **travailler de plus en plus tard**.
- en prenant l'ensemble de la carrière dans le calcul des retraites (au lieu des 25 meilleures années) **le montant des pensions va baisser**.

D'autres solutions sont possibles. La CGT a fait des propositions pour permettre une solidarité intergénérationnelle pérenne.

Salarié.es de banque, nous proposons aux « clients », usagers, un produit épargne retraite.

Afin de vivre décemment à la retraite, pensez-vous que chacune et chacun d'entre nous pourra individuellement se constituer une épargne retraite suffisante avec ce qui reste à la fin du mois des salaires pratiqués dans nos entreprises ?

Si vous répondez non à cette question, vous avez toutes les raisons de rejoindre les manifestations du **24 septembre prochain par tout moyen y compris la grève**.



Mathieu
né en 1961
employé dans
une entreprise privée
système actuel

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans



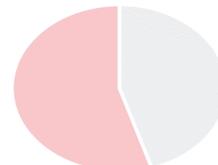
son fils **Mathias**
né en 1990
employé dans
la même entreprise
système Macron

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans

Sa pension représente
73 %
de son dernier salaire



Sa pension représentera
56 %
de son dernier salaire



Financer la retraite à 60 ans à taux plein, c'est possible

La CGT a des propositions, ces pistes rapporteraient beaucoup plus que de besoin !

1. Rééquilibrer le rapport travail/capital :

- Augmenter les salaires du privé comme du public, c'est près de 13 milliards d'€ pour les retraites.
- Imposer la loi d'égalité salariale entre les femmes et les hommes, c'est 5,5 milliards d'€ de cotisations en plus.
- Mener une politique de développement de l'emploi stable et de qualité, c'est au moins 10 milliards d'€.

2. Soumettre tous les éléments de rémunération à cotisation :

- Intégrer les primes et de tous les éléments de rémunération
- Supprimer des exonérations de cotisation pour les entreprises qui réalisent des bénéfices importants deux mesures qui rapporteraient environ 36 milliards d'€ pour les retraites.

3. Moderniser la fiscalité du capital :

- Mettre en place une contribution sociale sur les revenus financiers distribués par les entreprises, à un taux équivalent aux cotisations employeurs sur les salaires, pourrait rapporter 30 milliards d'€.
- Taxer les Gafa et lutter contre l'évasion fiscale, c'est au bas mot environ 20 milliards d'€.

UNECCA CGT – Bourse du Travail, 3, rue du Château d'Eau, Bureau 313, 75010 PARIS
site internet : www.cgta.net

Contact : contact@cgta.net